

Mesdames et Messieurs les maires, adjoints au maire, conseillers municipaux et communaux des communes du Cœur du Perche,

J'ai l'honneur de vous adresser le rapport d'activité de la Communauté de communes Cœur du Perche, pour l'année 2018.

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous rappelle que le rapport d'activité, accompagné du Compte Administratif, « fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique, au cours de laquelle, les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale peuvent être entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre, ou à la demande de ce dernier.

*Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale ».*

Le présent rapport en date du 8 avril 2019 retrace l'activité de la Communauté de communes Cœur du Perche pour sa deuxième année de fonctionnement, 2018, suite à la fusion réussie au 1<sup>er</sup> janvier 2017 des deux CDC Perche Sud et Perche Rémalardais.

## **0. Évolution de la Communauté de communes Cœur du Perche en 2018**

Les statuts ont été modifiés par arrêté préfectoral du 25 juillet 2018 pour les articles portant sur la fiscalité professionnelle unique, les compétences obligatoires liées à l'aménagement de l'espace, aux actions de développement économique, à la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, aux aires d'accueil des gens du voyage, à la collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés ; aux compétences optionnelles liées à la politique du logement, à la voirie d'intérêt communautaire, aux circuits de randonnée, aux études et planifications liées aux cours d'eau, à la politique de la ville.

## **1. Représentation et gouvernance**

Le conseil communautaire est constitué de 36 membres titulaires et 4 suppléants.

Chacune des 12 communes du territoire y est représentée par un nombre de délégués allant de 1 à 6, selon son importance démographique.

Les instances communautaires (bureau, conseil communautaire, commissions) n'ont pas été modifiées en 2018.

## 2. Activités administratives

	2017	2018
Réunions du conseil communautaire	11	12
Délibérations du conseil communautaire	334	235
Réunions du bureau communautaire	hebdomadaires	Hebdomadaires
Réunions de la conférence des maires	5	3
Réunions des commissions thématiques (nc la CAO)	25	36
Arrêtés	165	83
Mandats	3 823	3 486
Titres	900	2 873

## 3. État du personnel

**Base de calcul : 1<sup>er</sup> janvier 2018**

NB : pour le pôle Enfance/Jeunesse/Affaires scolaires/Services à la population, les agents sont répartis dans les six pôles scolaires de la Communauté de communes, à savoir Rémalard-en-Perche, Bretoncelles, Sablons-sur-Huisne, Berd'huis, Préaux-du-Perche et Nocé.

Ils occupent des postes diversifiés : accompagnement des cars, garderies, restaurants scolaires, entretien des locaux.

### Evolution de l'effectif

Année	2017	2018
Nombre d'agents	68	68
Nombre d'agents en équivalent temps plein	50,25	50,68

Grade	Temps de travail hebdomadaire
<b>Pôle administratif et opérationnel (siège CDC + OT)</b>	
Adjoint administratif	35
Technicien principal	14
Agent de maîtrise	35
Adjoint administratif	35
Adjoint administratif	7,08
Adjoint technique	35
Adjoint administratif principal	35
Attaché Territorial	35
Attaché Territorial	35
Attaché Territorial	35
Attaché Territorial	35
Adjoint administratif	35
Ingénieur principal	30
Adjoint technique	35

Grade	Temps de travail hebdomadaire
<b>Pôle enfance/Jeunesse/Scolaire/Services à la population</b>	
Adjoint Technique principal	30
Adjoint Technique principal	10,75
Adjoint technique	31
Adjoint technique	35
Adjoint technique	27,31
Adjoint technique	21,55
Adjoint technique	18,42
Adjoint technique	20,26
Auxiliaire de Puériculture	10,75
Adjoint d'animation	30,73
Adjoint technique	31
Adjoint technique	27,81
Adjoint technique	10,16
Adjoint d'animation	35
Adjoint Technique	35
Adjoint d'animation principal	35
Adjoint technique	20,54
Adjoint Technique	30,58
Adjoint Technique	25
Adjoint technique	25,21
Adjoint technique	17
Adjoint technique	20
Agent Spécialisé Principal des écoles	28
Adjoint technique	25,68
Adjoint technique	5,58
Adjoint Technique principal	28,25
Adjoint Technique principal	15
Adjoint technique	23
Adjoint d'Animation principal	35
Adjoint Technique principal	11,75
Adjoint technique	12,25
Adjoint technique	35
Agent Spécialisé Principal des écoles	34
Adjoint Technique principal	12,5
Adjoint d'Animation principal	35
Adjoint Technique principal	33,25
Adjoint technique	23,63
Adjoint technique	35
Adjoint technique	35
Agent Spécialisé Principal des écoles	35
Adjoint technique	28,45

Adjoint technique	29,44
Adjoint technique	11,22
Agent Spécialisé Principal des écoles	29
Animateur	35
Adjoint technique	17
Agent Spécialisé Principal des écoles	28
Agent Spécialisé Principal des écoles	35
Adjoint d'animation	35
Adjoint technique	14,25
Adjoint technique	8,53
Adjoint d'animation	35
Adjoint technique	7,5
Adjoint technique	11,17
Adjoint technique	35

### **Comité technique**

Élections professionnelles le 6 décembre, pour la désignation de 4 représentants titulaires du personnel (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants).

Siègent également les 4 représentants titulaires de la collectivité (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants, désignés en 2017).

## **4. Marchés et actes divers**

<b>Thématique</b>	<b>Nature du marché</b>
Petite enfance, jeunesse et services à la population	Construction d'un multi-accueil de la petite enfance à Sablons-sur-Huisne
Affaires scolaires	Gestion de la cantine de Rémalard-en-Perche
Voirie	Marchés « Revêtements » et « Broyage, élagage et fauchage de la voirie »
Travaux et sports	Construction de vestiaires de football à Berd'huis

**Signature de la Convention Territoriale d'Exercice Concerté** avec la Région Normandie et le Département de l'Orne, qui a pour objet de définir les objectifs de rationalisation et les modalités de l'action commune des collectivités (dans le cadre du soutien aux projets publics des territoires et de la clarification des interventions financières respectives des signataires).

## **5. Les réalisations de la Communauté de communes**

<b>Pôle Enfance/Jeunesse/Scolaire/Services à la population</b>	
Ecoles	Poursuite des travaux d'aménagement et de rénovation et des programmes d'équipement des six pôles scolaires : création d'une classe à Bretoncelles, extension du dortoir à Rémalard.
	Effectifs à la rentrée de septembre 2018 : 958 enfants scolarisés

Restaurants scolaires	À la rentrée de septembre 2018 : 830 repas quotidiens
	Contrat de restauration scolaire confié à la société Restauval pour la cantine de Rémalard-en-Perche. Création d'un self à Sablons-sur-Huisne, travaux acoustiques à la cantine de Berd'huis.
Centres de loisirs	Le mercredi à Rémalard-en-Perche et Berd'huis : 127 enfants différents présents.
	Petites vacances : à Sablons-sur-Huisne et Berd'huis : 231 enfants.
	Été : centre de loisirs à Bretoncelles, Berd'huis et Préaux-du-Perche (258 enfants) et mini-camps (114 enfants), 19 animateurs, 5 directeurs, 3 cantinières.
RAM	Accueil et information des familles : 47 accueils au siège de la CDC
	Diffusion de la liste des assistantes maternelles auprès des familles (50 AM sur tout le territoire. Création d'outils d'aide juridique (modèles de contrats)
	Animations à destination des familles et des AM : 74 matinées d'éveil dans l'ensemble du territoire.
	Formation conseils aux assistantes maternelles.
Ludothèque	Espace d'animation : accueil des familles (1.891 visiteurs à la ludothèque), animations familles (3), soirées Lud'ados (9), Lud'anniversaires (30), accueil de groupes/ classes et centre de loisirs du territoire (20) et hors territoire (2), Fête internationale du Jeu
	Animations hors les murs dans le territoire CdP : après-midi et soirées jeux (5), animations RAM et haltes-garderies (41), en Ehpad (6), en ESAT Anaïs (6), animations en écoles et collège (pause méridienne, classe passerelle), animations sur les centres de loisirs pendant les vacances.
	Animations hors territoire CdP (5)
LAEP	Accueil de 14 familles à La P'tite Pause, soit 16 enfants.
Pôle multi-accueil	Démarrage des travaux en septembre, choix d'un mode de gestion sous forme de DSP (17/12)

<b>Développement économique</b>	
Accompagnement technique et financier des entreprises	Mise en place du dispositif et du concours Teste Ta Boîte. Accompagnement de l'entreprise Soparco dans ses projets d'extension (rachat d'un terrain sur ZI du Musset), de demandes de subventions, de travaux de mise aux normes environnementales. Réalisation du diagnostic économique territorial.
Offre immobilière	Imprimerie Peau : finalisation de la vente et contrat de location complémentaire à la Maison des Entreprises. Acquisition de terrain à la ZI du Musset.
Docks-Saint-Marc	Accueil de nouveaux locataires
Relation avec les opérateurs économiques	Convention "Territoires d'industrie" avec les trois autres CDC de la Vallée de l'Huisne (17/12) Participation au Comité Local d'Engagement du Pays du Perche et à l'association Labo Emploi

<b>Aménagement du territoire</b>	
Voirie	Entretien de 450 km de voies revêtues et 38 km de voies non revêtues desservant des habitations. Adoption du règlement intérieur de voirie (12/11)
Spanc	Contrôles périodiques effectués : 587

	<p>Diagnostics pour vente : 73 diagnostics effectués</p> <p>Examens préalables de la conception : 32</p> <p>Vérification de l'exécution des travaux : 31</p> <p>Soit total des actes : 723</p> <p>Adoption du RPQS 2017 le 08/10/2018</p>
Urbanisme	<p>Création de la CLAVAP / Préaux-du-Perche (12/11)</p> <p>Trois réunions de la commission Haies</p> <p>PLUI : réunions sectorielles et publique (oct-déc), adoption du PADD (17/12)</p>
Habitat / OPAH	Participation au groupement de commande coordonné par la CDC du Pays de Mortagne-au-Perche et animé par le PETR PPO (09/07)
Santé	<p>Construction Berd'huis : convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à la CdC CPN 10/09.</p> <p>PSLA Cœur du Perche : phase n°2 validée par l'ARS en septembre.</p>
Énergie	Diagnostic de performance énergétique du parc immobilier CDC.

Tourisme, culture et patrimoine	
Culture	Participation financière au festival de cinéma Jeunesse Tout Courts
	Journées du Patrimoine : brochure éditée à 5.000 ex.
Tourisme	<p>Edition : guide touristique 6.000 exemplaires</p> <p>Rando 61 le 20/04</p> <p>Randonnée : sélection/vérification des itinéraires destinés à la mise en ligne sur le site du Parc, vérification générale de l'ensemble des itinéraires balisés, définition des modalités techniques et financières de l'entretien, mise en place d'équipes de balisage.</p>
	Collecte de la taxe de séjour sur l'ensemble du territoire
	Convention CDC / OT / Écomusée signée le 17/09
	Actions engagées par l'OT : se référer au rapport d'activités de l'OT

Services transversaux	
Communication institutionnelle	Magazine intercommunal édité à 8.000 ex, en juin et décembre
	Création des sites internet institutionnel et jeunesse
Administration réseau et service informatique	Mise à disposition à titre gratuit de l'agent informaticien auprès des 6 pôles scolaires du Cœur du perche, l'office de tourisme, l'écomusée, les télécentres, les Docks Saint-Marc
	Mise à disposition à titre payant de l'agent informaticien auprès des mairies du Cœur du Perche, et du siège administratif de la CDC des Collines du Perche Normand
Prêt de matériel	Prêt de barrières et divers supports de signalétique routière.

## 6. Les finances de la Communauté de communes

Le Budget Primitif 2018 a été adopté par le conseil communautaire, lors de sa séance du 19 mars 2018, selon les résultats suivants :

- Le Budget Primitif 2018 s'équilibre à **3 970 343 €** en investissement et à **8 615 827 €** en fonctionnement.
- Le Coefficient d'Intégration Fiscale est de **0,37**.

## **6.1 Budgets Primitifs 2018**

- **Budget Principal**

<i>Budget Primitif 2018</i>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	8 615 827 €	8 615 827 €
Investissement	3 970 343 €	3 970 343 €

- **Budget annexe Service Public d'Assainissement Non Collectif**

<i>Budget Primitif SPANC Régie</i>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	221 470 €	221 470 €
Investissement	25 628 €	25 628 €

- **Budget Espace Test Agricole**

<i>Budget Primitif 2018</i>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	14 500 €	14 500 €
Investissement	27 929 €	27 929 €

- **Budget annexe Centre de télétravail à Bretoncelles**

<i>Budget Primitif 2018</i>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	5 685 €	5 685 €
Investissement	103 783 €	103 783 €

- **Budget annexe Zone d'Activité Saint-Marc à Rémalard-en-Perche**

<i>Budget Primitif 2018</i>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3.706 204 €	3.706 204 €
Investissement	3.623 890 €	3.623 890 €

- **Budget annexe Zone Industrielle du Musset à Sablons-sur-Huisne**

<i>Budget Primitif 2018</i>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1.447 510 €	1.447 510 €
Investissement	1.097 510 €	1.097 510 €

- **Budget annexe Maison des Entreprises à Berd'huis**

<i>Budget Primitif 2018</i>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	61 248 €	61 248 €
Investissement	79 682 €	79 682 €

- **Budget annexe Atelier du Tertre**

<i>Budget Primitif 2018</i>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	32 607 €	32 607 €
Investissement	17 163 €	17 163 €

- **Budget annexe Bâtiment industriel Imprimerie Peau**

<i>Budget Primitif 2018</i>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	94 000 €	94 000 €
Investissement	172 985 €	172 985 €

- **Budget annexe Docks Saint-Marc**

<i>Budget Primitif 2018</i>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	33 500 €	33 500 €
Investissement	1.806 197 €	1.806 197 €

- Les budgets primitifs ont été amendés en cours d'année, par des décisions modificatives, au nombre de 21, votées par le Conseil communautaire.

## **6.2 Taux d'imposition**

	<b>2017</b>	<b>2018</b>
Taxe d'habitation	12,70 %	12,70 %
Taxe sur le foncier bâti	11,55 %	11,55 %
Taxe sur le foncier non bâti	24,47 %	24,47 %
Cotisation Foncière des Entreprises	9,89 %	16,55 %
Fiscalité Professionnelle de Zone (1)	21,08 %	

(1) Supprimée au 01/01/2018 - Passage en Fiscalité professionnelle Unique au 01/01/2018.

## **6.3 Comptes Administratifs 2018**

Les Comptes Administratifs 2018 ont été adoptés par le Conseil communautaire, lors de sa séance du 1<sup>er</sup> avril 2019 selon les résultats suivants :

- **Compte Administratif du budget principal**

Section de Fonctionnement :

Dépenses de Fonctionnement	6 980 046,21 €
Recettes de Fonctionnement	7 136 026,88 €
Excédent de Fonctionnement reporté	1 544 718,56 €
Excédent de Fonctionnement	1 700 699,23 €

Section d'Investissement :

Dépenses d'Investissement	2 216 960,83 €
Recettes d'Investissement	1 436 596,14 €
Déficit d'Investissement reporté	403 550,30 €
Déficit d'Investissement	1 183 914,99 €



- **Compte Administratif du budget annexe Maison des Entreprises de Berd'huis**

Section de Fonctionnement :

Dépenses de Fonctionnement	40 311,70 €
Recettes de Fonctionnement	49 183,90 €
Excédent de Fonctionnement reporté	21 658,91 €
Excédent de Fonctionnement	30 531,11 €

Section d'Investissement :

Dépenses d'Investissement	18 901,35 €
Recettes d'Investissement	26 052,25 €
Excédent d'Investissement reporté	54 262,28 €
Excédent d'Investissement	61 413,18 €

- **Compte Administratif du budget annexe « Assainissement non collectif - régie »**

Section de Fonctionnement :

Dépenses de Fonctionnement	113 940,09 €
Recettes de Fonctionnement	164 951,38 €
Excédent de Fonctionnement reporté	22 741,80 €
Excédent de Fonctionnement	73 753,09 €

Section d'Investissement :

Dépenses d'Investissement	0 €
Recettes d'Investissement	1 963,20 €
Excédent d'Investissement reporté	23 663,29 €
Excédent d'Investissement	25 626,49 €

- **Compte Administratif du budget annexe Bâtiment industriel Imprimerie Peau**

Section de Fonctionnement :

Dépenses de Fonctionnement	2 500 402,79 €
Recettes de Fonctionnement	2 458 760,68 €
Déficit de Fonctionnement reporté	22 330,67 €
Déficit de Fonctionnement	63 972,78 €

Section d'Investissement :

Dépenses d'Investissement	1 711 324,67 €
Recettes d'Investissement	2 482 204,99 €
Déficit d'Investissement reporté	52 293,16 €
Excédent d'Investissement	718 587,16 €

- **Compte Administratif du budget annexe Ateliers du Tertre**

Section de Fonctionnement :

Dépenses de Fonctionnement	10 408,68 €
Recettes de Fonctionnement	11 285,18 €
Excédent de Fonctionnement reporté	22 607,67 €
Excédent de Fonctionnement	23 484,17 €

Section d'Investissement :

Dépenses d'Investissement	9 368,25 €
Recettes d'Investissement	162,98 €
Excédent d'Investissement reporté	2 906,65 €
Déficit d'Investissement	6 298,62 €

- **Compte Administratif du budget annexe Centre de Télétravail de Bretoncelles**

Section de Fonctionnement :

Dépenses de Fonctionnement	4 524,24 €
Recettes de Fonctionnement	1 710 €
Excédent de Fonctionnement reporté	570,76 €
Déficit de Fonctionnement	2 243,48 €

Section d'Investissement :

Dépenses d'Investissement	93 623 €
Recettes d'Investissement	96 697 €
Excédent d'Investissement reporté	7 086,81 €
Excédent d'Investissement	10 160,81 €

- **Compte Administratif du budget annexe Zone Industrielle du Musset à Sablons-sur-Huisne**

Section de Fonctionnement :

Dépenses de Fonctionnement	311 876,56 €
Recettes de Fonctionnement	311 885,92 €
Déficit de Fonctionnement reporté	9,36 €
Déficit de Fonctionnement	0 €

Section d'Investissement :

Dépenses d'Investissement	311 885,92 €
Recettes d'Investissement	305 399,71 €
Excédent d'Investissement reporté	32 310,04 €
Excédent d'Investissement	25 823,83 €

- **Compte Administratif du budget annexe Les Docks Saint-Marc**

Section de Fonctionnement :

Dépenses de Fonctionnement	19 723,18 €
Recettes de Fonctionnement	30 988,67 €
Déficit de Fonctionnement reporté	1 607,41 €
Excédent de Fonctionnement	9 658,08 €

Section d'Investissement :

Dépenses d'Investissement	1 793 259,67 €
Recettes d'Investissement	1 726 661,95 €
Déficit d'Investissement reporté	9 134,76 €
Déficit d'Investissement	75 732,48 €

- **Compte Administratif du budget annexe Zone d'Activité Saint-Marc à Rémalard-en-Perche**

Section de Fonctionnement :

Dépenses de Fonctionnement	3 699 911,45 €
Recettes de Fonctionnement	3 699 983,24 €
Déficit de Fonctionnement reporté	71,79 €
Déficit de Fonctionnement	0 €

Section d'Investissement :

Dépenses d'Investissement	2 559 784,17 €
Recettes d'Investissement	3 623 628,96 €
Déficit d'Investissement reporté	1 058 145,66 €
Excédent d'Investissement	5 699,13 €

- **Compte Administratif du budget annexe Espace Test Agricole de Bretoncelles**

Section de Fonctionnement :

Dépenses de Fonctionnement	10 466,45 €
Recettes de Fonctionnement	9 000,45 €
Excédent de Fonctionnement reporté	2 517,87 €
Excédent de Fonctionnement	1 051,87 €

Section d'Investissement :

Dépenses d'Investissement	0 €
Recettes d'Investissement	17 051,08 €
Déficit d'Investissement reporté	8 210,93 €
Excédent d'Investissement	8 840,15 €

### **6.4 Affectation du Résultat du Budget Principal**

Le Conseil communautaire réuni le 1<sup>er</sup> avril 2019 a décidé d'affecter les résultats de l'exercice 2018 de la façon suivante :

- **Budget Maison des Entreprises à Berd'huis**

<b>Excédent de Fonctionnement global cumulé au 31/12/2018</b>	30 531,11
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	30 531,11
Total affecté au c/1068	
<b>Déficit Global cumulé au 31/12/2018</b> Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

- **Budget« Assainissement collectif – régie »**

<b>Excédent de Fonctionnement global cumulé au 31/12/2018</b>	73 753,09
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	73 753,09
Total affecté au c/1068	
<b>Déficit Global cumulé au 31/12/2018</b> Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

○ **Budget Atelier du Tertre**

<b>Excédent de Fonctionnement global cumulé au 31/12/2018</b>	23 484,17
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	17 185,55
Total affecté au c/1068	6 298,62
<b>Déficit Global cumulé au 31/12/2018</b> Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

○ **Budget Centre de télétravail Bretoncelles**

<b>Excédent de Fonctionnement global cumulé au 31/12/2018</b>	
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	
Total affecté au c/1068	
<b>Déficit Global cumulé au 31/12/2018</b> Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	2 243,48

○ **Budget Docks-Saint-Marc**

<b>Excédent de Fonctionnement global cumulé au 31/12/2018</b>	9 658,08
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	9 658,08
Total affecté au c/1068	
<b>Déficit Global cumulé au 31/12/2018</b> Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

○ **Budget Espace Test Agricole Bretoncelles**

<b>Excédent de Fonctionnement global cumulé au 31/12/2018</b>	1 051,87
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	1 051,87

Total affecté au c/1068	
<b>Déficit Global cumulé au 31/12/2018</b>	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

○ **Budget général**

<b>Excédent de Fonctionnement global cumulé au 31/12/2018</b>	1 636 726,45
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	722 039,83
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	914 686,62
Total affecté au c/1068	
<b>Déficit Global cumulé au 31/12/2018</b>	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

### **6.5 Évolution budgétaire du Budget général**

	Investissement	Fonctionnement
2017	2 237 477 €	7 051 519 €
2018	3 970 343 €	8 615 827 €

### **6.6 Évolution de l'endettement de la CDC**

Endettement par habitant	Capital + intérêts	Capital	Capital / nb d'habitants
Budget principal Année 2017 / 11 918 habitants	370 358 €	276 817 € (1)	23,226 €
Budget principal Année 2018 / 11 918 habitants	432 752 €	318 004 €	26,682 €
Tous budgets confondus Année 2018 / 11 918 habitants	612 270 €	438 695 € (2)	36,809 €

~~~~~

Fait à Rémalard-en-Perche, le 8 avril 2019

**Le Président,**



**Pascal PECCHIOLI**

## Le périmètre de la Communauté de communes Cœur du Perche



[www.coeurduperche.com](http://www.coeurduperche.com)  
[www.jeunesse.coeurduperche.com](http://www.jeunesse.coeurduperche.com)  
[www.tourisme.coeurduperche.com](http://www.tourisme.coeurduperche.com)

---



Ludothèque



Docks  
Saint-Marc



Office de  
Tourisme



Communauté de communes Coeur du Perche  
ZA Saint-Marc - 61110 - Rémalard en Perche  
02 33 25 44 85  
[administration@coeurduperche.fr](mailto:administration@coeurduperche.fr)